

Image not found or type unknown



Curatelle renforcée et maison de retraite

Par **pilou92**, le **06/08/2011** à **10:31**

Bonjour,
Suite a la réponse de Mimi493 je tiens a rajouter ceci:
Curateur abscent pour cause de vacances.
De plus j'ai été convoqué au CCAS de ma ville pour remplir un dossier d'aide alimentaire.
Ce dossier a été envoyé par le Conseil Général de la Moselle .
Pourquoi suis-je le seul a devoir remplir ce dossier me demandant mes salaires , mes déclarations de ressources etc... , alors que mes 2 frères et ma soeur ne l'ont pas reçu ?
Je précise que ma Maman était domiciliée en MEURTHE ET MOSELLE chez ma soeur depuis + de 3 mois et que ma soeur l'a placée en maison de retraite.
Que dois-je faire?
pilou92@orange.fr